

Proposition 1 - Maintien de trois chicanes

Description

Le dispositif consisterait à maintenir le principe des trois chicanes actuellement testées tout en adaptant leur implantation afin de tenir compte des remarques formulées par les riverains.

Les deux chicanes existantes seraient retravaillées en étant davantage décalées vers le centre de la chaussée afin :

- d'améliorer le passage des cyclistes sur le côté de la voirie ;
- de limiter les possibilités de croisement dans les chicanes ;
- de conserver une largeur suffisante permettant le passage des bus et des véhicules de secours.

La troisième chicane provisoire serait remplacée par un aménagement définitif conçu selon le même principe.

Afin d'éviter que les automobilistes utilisent les emplacements de stationnement comme voie de dépassement ou de croisement, des éléments physiques (zone végétalisée ou autre aménagement similaire à celui situé entre les n°56 et 58) seraient installés au niveau des places de stationnement concernées.

Coût : Retrait des chicanes existantes (parterre) = 3.000 €
Remplacement de chicanes compatibles = environ 9.000 €

Soit un total de **12.000 €** (sans auteur de projet).

Avantages

- Conserve les effets positifs observés lors de la période de test.
- Les analyses radar montrent une diminution d'environ **53 % des excès de vitesse** par rapport à l'analyse précédente.
- La vitesse moyenne est passée de **42 km/h à 39 km/h** et la V85 de **50 km/h à 47 km/h**.
- Le trafic journalier est passé d'environ **2.574 véhicules/jour à environ 911 véhicules/jour** (sur une période comparable de 21 jours), ce qui laisse supposer une diminution du trafic de transit.
- Améliore le confort et la sécurité des cyclistes grâce au repositionnement des chicanes.
- Empêche l'utilisation des emplacements de stationnement comme bande de dépassement.
- Solution déjà testée sur le terrain et connue des riverains.

Inconvénients

- Les difficultés de manœuvre pour certains riverains pourraient subsister, même après adaptation des chicanes.
 - Des conflits de priorité peuvent encore apparaître en cas de non-respect de la signalisation par certains usagers.
 - Les dispositifs ralentissent également les bus et les véhicules de secours.
 - Une partie des riverains estime que les chicanes sont à l'origine d'incivilités (forçages de passage, accélérations entre dispositifs, tensions entre conducteurs).
-

Proposition 2 – Maintien de deux chicanes + rétrécissement

Description

Le dispositif consisterait à maintenir les deux chicanes existantes en les adaptant afin de faciliter le passage des cyclistes, de limiter les possibilités de croisement et de conserver une largeur suffisante pour le passage des bus et des véhicules de secours.

La chicane provisoire actuellement installée entre les deux chicanes existantes serait remplacée par un rétrécissement permanent de la chaussée, similaire à celui existant plus bas dans la rue Sainte-Renelde. Celui-ci serait réalisé au moyen de bollards et d'une signalisation de priorité de passage (panneaux B19 et B21), de manière à ne permettre le passage que d'un seul véhicule à la fois, obligeant ainsi les automobilistes à ralentir et à céder le passage lorsque cela est nécessaire.

Coût : Similaire à la proposition 1

Avantages

- Les deux chicanes existantes seraient adaptées afin d'améliorer le passage des cyclistes et de limiter les croisements de véhicules.
- La priorité de passage est clairement définie par la signalisation (panneaux B19 et B21), ce qui réduit les hésitations et les conflits entre usagers.
- Le rétrécissement oblige les automobilistes à ralentir avant son franchissement.
- Les emplacements de stationnement pourraient être aménagés afin d'éviter leur utilisation comme voie de dépassement.

Inconvénients

- Cet aménagement n'a pas encore été testé à cet emplacement ;
 - Le respect de la priorité de passage dépend du comportement des usagers ; des conflits peuvent subsister en cas de non-respect.
-

Proposition 3 – Retrait des chicanes et installation d'un radar répressif

Description

Cette solution consiste à retirer l'ensemble des chicanes présentes rue Sainte-Renelde et à les remplacer par un dispositif de contrôle répressif de la vitesse.

Le Collège envisage actuellement l'acquisition de plusieurs poteaux fixes répartis sur différentes voiries communales ainsi que d'un seul boîtier radar qui serait déplacé régulièrement entre ces différents emplacements.

Le radar ne pourrait être installé qu'après suppression des chicanes, celles-ci empêchant un contrôle correct de la vitesse des véhicules.

Coût estimatif

- **40.000 à 60.000 €** par poteau (selon le type d'alimentation électrique)
- **± 35.000 €** pour un boîtier radar
- Budget communal actuellement envisagé : **250.000 €** pour plusieurs emplacements et un seul boîtier radar.
- Coût du retrait des chicanes actuelles et des parterres : **3.000 €**

Avantages

- Contrôle répressif des excès de vitesse.
- Respect généralement plus important de la limitation lorsqu'un radar est présent.
- Absence de manœuvres de priorité ou de conflits liés aux chicanes.
- Diminution du bruit généré par les franchissements des chicanes.

Inconvénients

- Les chicanes doivent être entièrement supprimées.
- Lorsque le boîtier radar est installé sur une autre voirie communale, aucun contrôle n'est effectué rue Sainte-Renelde.
- La V85 pourrait atteindre les 50km/h (elle est actuellement à 47km/h)
- Certains conducteurs peuvent adapter leur comportement lorsqu'ils constatent l'absence du radar.
- La suppression des chicanes pourrait entraîner une augmentation du trafic de transit, alors que l'analyse radar montre qu'une augmentation du nombre de

dispositifs ralentisseurs semble s'accompagner d'une diminution du trafic sur cet axe.

- Les recettes issues des infractions sont perçues par les autorités compétentes (État/Police) et ne reviennent pas directement à la Commune.
-

Proposition 4

Feu comportemental ("feu intelligent") ou Feu à l'espagnol (comparaison)

Description

Le feu comportemental (également appelé feu récompense ou feu intelligent) est un feu tricolore commandé par un radar. Au repos, le feu est rouge.

Lorsqu'un véhicule approche à une vitesse inférieure ou égale à la limitation autorisée, le feu passe automatiquement au vert.

En revanche, lorsqu'un véhicule circule au-dessus de la vitesse autorisée, le feu reste rouge et impose l'arrêt du conducteur.

Le feu à l'espagnol est quant à lui vert au repos et devient rouge si un automobiliste dépasse la vitesse autorisée.

La vitesse est généralement mesurée entre 50 et 200 mètres avant le feu, selon le paramétrage du radar.

Coût estimatif

Pour une installation permanente :

- matériel : **5.000 à 10.000 €**
- génie civil, raccordement électrique, fondations, câblage et programmation : **20.000 à 40.000 €**

Budget total estimé : **25.000 à 50.000 €.**

Les coûts indiqués correspondent à une installation complète permettant de gérer les deux sens de circulation. Ils peuvent varier selon les contraintes techniques (alimentation électrique, génie civil, raccordement, configuration de la voirie, etc.).

Avantages

- Réduction importante des vitesses pratiquées.
- **Dispositif pédagogique : les conducteurs respectant la vitesse ne sont pas arrêtés.**
- Fonctionne en permanence.
- Aucun ralentissement pour les automobilistes respectant la limitation.
- Absence de manœuvres de priorité ou de conflits liés aux chicanes.

- Le feu intelligent est jugé beaucoup plus sûr. En cas de panne du radar ou de mauvaise détection, le feu reste rouge (sécurité positive). De plus, il oblige naturellement tous les automobilistes à ralentir en amont, car ils voient un feu rouge de loin.

Inconvénients

- Arrêts et redémarrages fréquents pouvant générer du bruit.
- Nécessite un entretien régulier ainsi que des contrôles techniques.
- Certains conducteurs pourraient accélérer fortement après le redémarrage du feu.
- La suppression des chicanes pourrait entraîner une augmentation du trafic de transit, alors que l'analyse radar montre qu'une augmentation du nombre de dispositifs ralentisseurs semble s'accompagner d'une diminution du trafic sur cet axe.
- Le feu à l'espagnol, s'il y a un bug technique, le feu reste vert, ce qui n'incite pas à ralentir. De plus, voir un feu vert de loin a tendance à pousser certains conducteurs à accélérer pour "être sûrs de passer", créant l'effet inverse de celui recherché

Radar feu rouge

Définition

Le radar feu rouge est un dispositif de contrôle répressif installé à un carrefour équipé de feux tricolores. Il détecte les véhicules qui franchissent le feu alors que celui-ci est rouge et photographie automatiquement les contrevenants afin de permettre leur verbalisation.

Contrairement à une caméra ANPR classique, le radar feu rouge est un équipement homologué qui associe un système de détection du franchissement de la ligne d'arrêt à une caméra. Il peut, selon les modèles homologués, également contrôler la vitesse d'approche du véhicule.

Coût estimatif

- Fourniture et installation du radar feu rouge : **80.000 à 120.000 €** par carrefour.
- Aménagement du carrefour avec feux tricolores, raccordement électrique, génie civil et signalisation : **50.000 à 150.000 €** selon la configuration.

Budget global estimatif : 130.000 à 270.000 €.

Les coûts indiqués correspondent à une installation complète permettant de gérer les deux sens de circulation. Ils peuvent varier selon les contraintes techniques (alimentation électrique, génie civil, raccordement, configuration de la voirie, etc.).

Sources : Service Public de Wallonie, fournisseurs Jenoptik, Vitronic, Yunex Traffic.

Avantages

- Permet de sanctionner les franchissements du feu rouge.
- Améliore la sécurité des piétons et des cyclistes lorsqu'un passage protégé est aménagé.
- Peut également contrôler la vitesse si le système est homologué pour cette fonction.
- Effet dissuasif important.
- Absence de manœuvres de priorité ou de conflits liés aux chicanes.

Inconvénients

- Solution très coûteuse nécessitant la création d'un carrefour à feux.
- Peu adaptée à une voirie comme la rue Sainte-Renelde, qui ne comporte actuellement aucun carrefour nécessitant une régulation par feux.

- Les recettes des amendes ne reviennent pas à la Commune.
- Nécessite un entretien régulier ainsi que des contrôles techniques.
- La suppression des chicanes pourrait entraîner une augmentation du trafic de transit, alors que l'analyse radar montre qu'une augmentation du nombre de dispositifs ralentisseurs semble s'accompagner d'une diminution du trafic sur cet axe.